

**ATELIER SUR LA TRANSPARENCE ET LA RESPONSABILITÉ  
SOCIALE DANS LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES  
NATURELLES EN AFRIQUE FRANCOPHONE**

**1<sup>ER</sup> AU 3 JUIN 2010  
SENEGAL**

**RAPPORT**

## Sommaire

	<i>Page</i>
<b>Introduction</b>	3
<b>Mise en route</b>	4
<i>Présentation des participants</i>	
<i>Allocutions d'ouverture</i>	
<i>Présentation de l'agenda de l'atelier</i>	
<b>I. Présentation d'IED Afrique et d'Ansa-Africa</b>	5
<b>II. Communication introductive de l'atelier</b>	5
<b>III. Partage d'expériences et analyse de la gouvernance des ressources foncières, forestières et minières.</b>	7
3.1. Présentation des résultats des travaux de groupe	7
<i>Résultats de la plénière sur la Gouvernance des ressources foncières et forestières</i>	7
<i>Résultats de la plénière sur la Gouvernance des ressources pétrolières et minières</i>	11
3.2. Plénière de discussions sur les travaux des groupes	16
<b>IV. Identification des axes pour une stratégie régionale de partage et de plaidoyer</b>	16
4.1. Analyse des besoins en information selon les acteurs	16
4.2. Approche, méthodes et outils à développer ou à diffuser	18
4.3. Stratégies pour influencer les décideurs	19
<b>V. Stratégie de réseautage</b>	21
<b>Clôture</b>	21
<b>Annexe 1 : Agenda</b>	22
<b>Annexe 2 : Liste de présence</b>	24

## Introduction

La problématique de la gouvernance des ressources naturelles s'est accrue et complexifiée à la faveur de la crise alimentaire des années 2007-2008, des changements climatiques, et des impératifs économiques des pays émergents. Il en ressort une pression plus forte que jamais sur les ressources naturelles, notamment en Afrique, avec une ruée vers les terres agricoles, l'exploitation des richesses du sous sol, la privatisation foncière, etc. Ces activités entraînent souvent l'expropriation foncière et le déplacement de populations autochtones. Certains conflits constatés dans plusieurs pays africains découlent, directement ou indirectement, de ces situations du fait de la combinaison de plusieurs facteurs, notamment l'absence de transparence dans l'affectation et l'exploitation des ressources, le non respect des droits des communautés et des principes de transparence et d'équité qui doivent guider la gestion des revenus tirés de l'exploitation des ressources minières.

C'est pour contribuer à la réflexion autour de cette problématique cruciale, qu' IED Afrique et le réseau ANSA-Africa ont lancé un nouveau partenariat afin de promouvoir la bonne gouvernance des ressources naturelles, à travers certaines activités, dont le partage au niveau régional des expériences en matière de bonne gouvernance. C'est dans ce cadre qu'ils ont organisés, du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2010, à l'Hôtel JARDIN SAVANA SALY de Mbour au Sénégal, un atelier régional sur le thème de la «*Transparence et la responsabilité sociale dans la gouvernance des ressources naturelles en Afrique francophone* ».

L'objectif principal était de permettre aux participants de partager sur leurs expériences respectives, en termes d'approches innovantes, et de définir un mécanisme pour leur large diffusion. Cet atelier, objet du présent rapport, a réuni des acteurs du secteur public (Etat et collectivités locales) ou privé, des ONG, des partenaires au développement, des organisations communautaires de base.

## **Mise en route**

### ***Présentation des participants***

L'atelier a démarré par une présentation des participants à cette première rencontre du réseau ANSA Afrique de l'Ouest. Onze (11) pays ont pris part à cette rencontre d'échanges sur les expériences sur la transparence dans la gestion des ressources minières, forestières et foncières et de définition de mécanismes de leur diffusion.

### ***Allocutions d'ouverture***

La cérémonie d'ouverture a été présidée par un représentant du ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature, des Bassins de rétention et des Lacs artificiels.

La parole a été donnée au directeur d'IED Afrique pour souhaiter la bienvenue aux participants. Dans son allocution, le directeur est revenu sur le contexte et la justification de l'atelier. Il a insisté sur la nécessité de mettre en place un dispositif institutionnel et réglementaire qui définit de façon claire les conditions et modalités d'affectation des ressources naturelles avec comme souci principal la sauvegarde des droits des populations. Cela va permettre d'éviter que les frustrations nées d'une absence de mécanismes ne conduisent à des troubles aux conséquences très importantes, comme l'expérience récente nous en a donné des exemples dans différentes régions en Afrique.

Dans son allocution d'ouverture le représentant du ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature, est revenu sur l'intérêt de son ministère sur la question. Ainsi, il a révélé qu'une étude sur la bonne gouvernance environnementale au Sénégal a été réalisée en 2004. Il est également revenu sur la nécessité d'adopter une échelle de décision pertinente et a constaté avec satisfaction la prise en charge des ressources naturelles par les collectivités locales (au titre du transfert de compétences) appuyées en cela par les Agences Régionales de Développement.

### ***Présentation de l'agenda de l'atelier***

La cérémonie d'ouverture a été suivie de la présentation détaillée de l'agenda (cf. annexe 1). Le premier jour a été consacré à l'exposé introductif et aux échanges d'expériences qui se sont poursuivies jusqu'au deuxième jour. L'identification des axes pour une stratégie régionale de partage et de plaidoyer a été faite au troisième jour de l'atelier.

## **VI. Présentation d'IED Afrique et d'Ansa-Africa**

Il été nécessaire pour un premier atelier du réseau Ansa Afrique de l'Ouest de faire la présentation du programme mais aussi de l'institution chargée d'assurer sa coordination. Cette présentation a été faite par le chargé de programmes d'IED Afrique.

IED Afrique est l'ancien programme Sahel de IIED devenu autonome en 2005. Elle a une dimension régionale avec des programmes spécifiques au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Sénégal, au Bénin, en Guinée, et en Mauritanie. Elle intervient au niveau de cinq axes stratégiques principaux : la recherche action, le réseautage, les groupes d'apprentissage pour le renforcement des capacités, l'approche régionale, la communication et la gestion des connaissances. Plusieurs de ses programmes sont axés sur la gouvernance partagée des ressources naturelles et sur gouvernance locale inclusive. Le programme ANSA constitue à la fois un prolongement et un renforcement de ceux-ci à travers :

- (1) l'appui à la mise en place d'initiatives de gouvernance pour l'amélioration les performances des services publics par une offre adaptée à la demande communautaire,
- (2) la fourniture d'une assistance technique aux différents pays pour augmenter la qualité des initiatives de contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) ; avec des programmes de formation spécifiques; la mise en œuvre et l'évaluation d'initiatives de CCAP de qualité,
- (3) le partage, au niveau régional des expériences tirées des différents pays ; y compris les résultats de recherche et d'expérimentation méthodologique visant à développer de nouveaux outils ou à améliorer les outils existants.

## **VII. Communication introductive de l'atelier**

La communication introductive a été faite par monsieur Ibrahima LY, professeur à la faculté des sciences juridiques et politiques de Dakar. Il a commencé par une clarification conceptuelle entre gestion des ressources naturelles et gouvernance locale. Il a ensuite mis l'accent sur les enjeux de la gouvernance des ressources foncières et minières au Sénégal à travers les textes de lois. Il en est ressorti que ces enjeux sont multiples : politiques, financiers, économiques, écologiques, sociaux, coutumiers et culturels.

Ces différents enjeux transparaissent dans les dispositions juridiques de quelques textes. Ils illustrent la manière dont les règles juridiques sont utilisées à des fins de conservation,

d'appropriation, ou de détournement des ressources naturelles, quelquefois au nom de l'intérêt général et de l'utilité publique.

De plus en plus les textes constitutionnels fixent les principes fondamentaux de la gouvernance des ressources naturelles et de l'environnement. En plus des principes constitutionnels de nombreux autres principes et de nombreuses autres déclarations chartes et conventions s'efforcent de traduire en actes la gouvernance des ressources naturelles. On peut citer spécialement, l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives (ITIE), datant de 2002. Elle établit une norme internationale permettant aux entreprises de publier combien elles paient et aux gouvernements de divulguer leurs revenus. Il est également à noter la Responsabilité Sociale et Environnementale des entreprises (RSE) qui est un processus d'amélioration dans le cadre duquel les entreprises intègrent de manière volontaire, systématique et cohérente, des considérations d'ordre social, environnemental et économique dans leur gestion, et ce, en concertation avec les parties prenantes ou avec les intéressés.

La communication introductive a été suivie d'une plénière qui a permis aux participants de réagir et d'approfondir les éléments présentés. Ils ont mis en exergue plusieurs aspects de la problématique de la transparence dans la gestion des ressources naturelles. La complexité de cette question est en partie liée à la diversité d'abord des ressources concernées (foncières, halieutiques, hydrauliques, minières, forestières et fauniques, etc..), ensuite des acteurs impliqués (institutions, citoyens, etc..) et des échelles de gouvernance (locale, nationale, communautaire, internationale).

A cela s'ajoute le manque ou le besoin réel d'information. En effet, plusieurs des textes qui existent ne sont pas très bien connus. Leurs dispositions créent les conditions pour la participation et la reddition des comptes, même s'il y a des possibilités d'amélioration. Un enjeu premier pour un dialogue sur leur efficacité est leur dissémination et leur accessibilité pour les différents acteurs.

Aussi une dualité persiste entre engagement volontaire et devoir de rendre compte. Il y a une tension entre les initiatives volontaristes, dont ITIE, et dans le même temps l'obligation de rendre compte, c'est dans l'équilibre entre ces deux situations que la transparence et la responsabilité sociale se situent.

## **VIII. Partage d'expériences et analyse de la gouvernance des ressources foncières, forestières et minières.**

Les participants ont été répartis en deux groupes pour les besoins de la tenue de deux plénières parallèles. La première a porté sur la gouvernance des ressources foncières et forestières et la seconde sur la gouvernance des ressources minières. Chaque plénière a été précédé d'une présentation d'expériences. Pour faciliter, la mise en commun, il a été proposé une grille de suivi et de synthèse des discussions. Les plénières ont été suivies d'une grande plénière pour partager les résultats des discussions menées par les deux groupes.

### **3.1 Présentation des résultats des travaux de groupe**

#### **3.1.1. Résultats de la plénière sur la Gouvernance des ressources foncières et forestières**

##### *Présentation des différentes expériences*

Une expérience du Burkina portant sur une méthode d'actualisation des coutumes pour une gestion durable des ressources naturelles été présentée. Le souci majeur de l'Etat est d'arriver à une implication effective des populations riveraines dans leur gestion pour aboutir à des formes de gestion comme l'agroforesterie, tout en tenant compte des coutumes et traditions en cours dans ces espaces. Ceci est d'autant plus important, que les coutumes sont à la base du droit africain et qu'en matière d'environnement, il faut en prendre conscience pour légiférer. Or, dans l'administration, de l'avis de Monsieur Bruni Doti Sanou, on évacue tout cela, même s'il est certain qu'aucune communauté ne s'est développée en dehors de ses coutumes et traditions. Il faut juste les actualiser et inscrire toutes les actions dans la durée. Cette méthode basée sur la génétique culturelle a abouti à une mise en confiance des populations qui deviennent les gardiens de la forêt périurbaine autour de Bobo Dioulasso qui, d'ailleurs, est en train de se régénérer, avec le retour des animaux et la découverte de grottes qui offrent un caractère multidimensionnel à cette forêt. Seulement, une telle attitude est souvent en porte à faux avec la logique de la plupart des bailleurs, mais la meilleure attitude est d'arriver à les convaincre selon M. Doti.

Parlant du foncier et de l'entrepreneuriat agricole au Burkina, Monsieur Moumouni Ouédraogo a précisé que la vision globale de l'Etat est basée sur l'accès équitable au foncier pour l'ensemble des acteurs et la libre entreprise. D'ailleurs, l'Etat met l'accent sur la limitation des superficies réservées pour une personne dans une localité, leur mise en valeur, le respect

des dispositions environnementales, la création des emplois et l'institution d'un impôt foncier raisonnable. Pour cela un cadre juridique portant régime foncier rural a été promulguée. Laquelle loi met en avant deux principales dispositions que sont : les chartes foncières locales et le bail emphytéotique. Le constat global qui se dégage est que l'entrepreneuriat agricole est une alternative, mais il faut un encadrement rigoureux.

### *Analyse des expériences présentées*

L'analyse a porté sur les éléments suivants :

#### **1. Outils et processus**

- Code forestier (tous les pays)
- Création dans 352 communes du BF des institutions de proximité pour la gestion du foncier
- diagnostic participatif (Burkina)
- conventions, accords et organes de veille et de suivi des accords (élevage Burkina/Mali)
- Utilisation du « Dina »: Méthode coutumière et extrajudiciaire de résolution de conflit. (Madagascar)
- Consultation publique et mécanisme participatif (Madagascar)
- Approche de cogestion des ressources forestières (Mali)
- Le comité villageois de gestion des ressources naturelles (Mali)
- Le plan d'aménagement de la forêt (Mali)
- Conférence Nationale de 1991 et sous la pression des paysans, des Etats Généraux du monde rural (Mali)
- Négociation entre riverains des forêts et administration publique et promoteurs de forêt (Burkina)
- Etude sur les coutumes en matière de gestion des RN (Burkina)
- Auto-représentation des communautés de base (Burkina)

#### **2. Résultats Obtenus**

- Accélération des transactions foncières rurales (Burkina)
- Déformation de l'esprit de la loi (Burkina)
- Capacités financières et techniques des collectivités territoriales à enclencher le processus (Burkina)
- création des conditions légales d'un débat inclusif (élevage Burkina/Mali)



- Concertations multi acteurs et comités communaux de veille (Burkina)
- Cohabitation apaisée et conditions d'exercice du pastoralisme réussies (Burkina)
- Renforcement de la capacité des populations locales en matière de gouvernance (Madagascar)
- Possibilité pour les populations locales de négocier sur leurs droits par rapports aux ressources naturelles (Madagascar)
- Intervention des autorités traditionnelles dans la Médiation, Prévention et résolution des conflits (Madagascar)
- Intervention des associations et ONG pour le suivi et l'encadrement des Structures locales (mesures d'amélioration du revenu des ménages) (Madagascar)
- Intégration activités du PSSE dans le programme de développement de la Région (Madagascar)
- Développement d'un dialogue communautaire et multi-acteurs sur les questions environnementales (Guinée)
- Renforcement des capacités des comités villageois de gestion des forets communautaires : mise en place, organisation et fonctionnement, relation avec les collectivités locales, alphabétisation (Guinée)
- Renforcement des relations communautés locales / organisations paysannes (OP) (Guinée)
- Dialogue multi-acteurs sur le dispositif institutionnel, technique et financier. (Guinée)
- Dialogue multi-acteurs sur la question de la dégradation de l'environnement / adoption des CEB en tant que moyen pertinent de résolution. (Guinée)
- La gestion participative des recettes d'exploitation des forets classées (Mali)
- Aboutissement à un Schéma Directeur du Développement Rural (Mali)
- L'amélioration du pouvoir d'achat des populations et accès à des biens de consommation (Mali)
- Acceptation – collaboration des populations riveraines (Burkina)
- Dialogue franc entre les différents acteurs du processus (riverains, services administratifs) (Burkina)
- Recul des méthodes répressives de l'administration forestière ((Burkina)
- Respect du droit des riverains (Burkina)

### **3. Limites de la législation (et autres)**

- Absence de conventions locales ; et manque de cohérence des institutions de gestion et de consultation foncières (Madagascar)
- Flous sur les droits fonciers des propriétaires coutumiers lors de création des AP: (Madagascar)
- Flous sur les droits d'usage des propriétaires coutumiers (Madagascar)
- Pas de cadre légal pour le processus PSSE (Madagascar)
- Flous sur le Consentement préalable, libre et en connaissance de cause (Madagascar)
- Absence de mesures de réparations en cas de violation de ces droits (Madagascar)
- Absence de cadre légal sur le mécanisme de compensation (Madagascar)
- Absence de mécanisme de suivi permettant de surveiller l'évolution de la participation au niveau local (Madagascar)
- Mutisme sur les mécanismes endogènes de formalisation des actes de sécurisation foncière (Guinée)
- Un cadre législatif peu harmonisé (Mali)
- non reconnaissance des conventions et des règles locales par la police forestière (Mali)
- Lenteur dans le transfert de compétences (Mali)
- Corruption, non respect des règles et conventions aux différents niveaux (Mali)
- Non prise en compte des coutumes et traditions dans la législation forestière (Mali)
- Absence de conventions locales (Mali)

#### **4. Aspects innovants**

- Pas de déplacement de populations locales lors de la création des AP (Madagascar)
- Présence des représentants de population locale dans le comité de gestion de l'AP (Madagascar)
- Existence d'un climat de confiance sur les négociations en matières de compensation par l'utilisation de l'outil coutumier Dina (Madagascar)
- Elaboration de plans d'actions d'environnement villageois (PAEV) qui doivent être intégrés aux processus de développement locaux des collectivités locales (Guinée)
- sécurisation foncière en perspective par des actes juridiques locaux : actes de session, permis d'exploitation. (Guinée)
- mécanisme de financement de la mise en place des plantations de palmiers à huile : subvention d'un projet (Guinée)
- mécanisme local d'attribution et reconnaissance des domaines et de la subvention : actes locaux, comité préfectoral multi-acteurs. (Guinée)

- méthode de recherche sur les coutumes et traditions (Burkina)
- méthode d'actualisation des coutumes pour une autoreprésentation (Burkina)

### **3.1.2. Résultats de la plénière sur la Gouvernance des ressources pétrolières et minières**

#### *Présentation des différentes expériences*

La gouvernance des ressources naturelles en Afrique, appelle la nécessité d'une implication responsable des populations, des collectivités locales et de la société civile, dans le processus d'affectation et d'exploitation des ressources concernées. Ainsi, l'équité et la transparence dans l'attribution des concessions d'exploitation, devraient postuler un plus grand respect des droits des populations mais encore une gestion plus durable des revenus générés.

Pour illustrer cette nouvelle posture, Monsieur Pape Amadou Ba a présenté l'expérience de la Mauritanie, dans la gouvernance des ressources pétrolières.

Et l'analyse de la transparence dans la gestion des ressources pétrolières en Mauritanie, a été le fil conducteur des retours d'expériences présentés par Madame Marlyatou Bah de la Guinée sur l'amélioration de la transparence et de la redevabilité des gouvernements locaux en Afrique francophone (LOGTAFACas de la CRD de Kintinian) et Monsieur Pape Thiémokho Cissokho sur l'initiative de plaidoyer pour une réforme de la législation minière favorisant le respect des droits humains des Communautés Minières et l'accès des Collectivités Locales à des retombées justes et équitables de l'exploitation de l'or au Sénégal.

A côté de ces expériences, celles du Niger présentées par Messieurs Salissou Oubandoma et Sidi Abdou, ont focalisé sur les contributions de la société civile nigérienne dans la lutte pour la transparence dans la gestion des revenus générés par le secteur minier, à travers les actions du Groupe de Réflexion et d'action sur les industries Extractives au Niger et du Réseau des Organisations pour la Transparence et l'Analyse Budgétaire (ROTAB).

#### *Analyse des expériences présentées*

##### **1. Points clés sur le processus et les outils s'il y a lieu : étapes, acteurs**

Acteurs : Etat, compagnies exploitantes, société civile, collectivités locales, populations.

Outils : Plaidoyer, sensibilisation, publication de bulletins d'information,

En Mauritanie, pour assurer l'équité et la transparence dans la gestion des ressources pétrolières, l'Etat a :

- choisi de renforcer le dispositif législatif et réglementaire,

- mis en place un dispositif institutionnel par :
  - l'adhésion au processus ITIE (Initiative de Transparence des Industries Extractives) avec la constitution d'un Comité National ITIE composé de membres du Gouvernement, des collectivités locales, des entreprises exploitantes et de la société civile,
  - l'institutionnalisation de la gestion des revenus des hydrocarbures grâce au Comité National de Suivi des Revenus des Hydrocarbures (CNSRH) dont le Directeur du Trésor et de la Comptabilité Publique assure la présidence
  - et l'ouverture d'un compte off shore à la Banque de France, le FNRH (...) placé sous le contrôle du Parlement et qui reçoit la totalité des revenus des hydrocarbures.

En Guinée l'expérience a consisté à identifier et étudier les bonnes pratiques de gouvernance mises en œuvre dans la CRD de Kintinian à travers une grille d'analyse qui contient des indicateurs et scores quantitatifs et qualitatifs ainsi qu'à travers des entretiens avec les représentants des collectivités locales, de l'administration et de la société civile.

La sélection de toute bonne pratique est sujette au respect de trois critères préalablement définis qui sont :

- la bonne gouvernance locale,
- son institutionnalisation
- et son impact sur le vécu des populations de la CRD.

Et l'évaluation s'est faite à l'aune :

- des prestations de services dont les populations ont bénéficié à travers des indicateurs déterminés
- mais encore de la dimension de redevabilité (transparence, participation, voix/réceptivité).

Au Sénégal, l'initiative de plaidoyer avait pour ambition de susciter des réformes politiques et juridiques qui favoriseraient une véritable prise en compte des dimensions de l'exploitation minière que sont :

- la préservation de l'environnement et du cadre de vie,
- le respect des droits humains
- et les exigences d'un développement durable des localités objet des concessions d'exploitation minière.

Et le plaidoyer a ciblé les autorités déconcentrées, les parlementaires de la localité, les collectivités locales, les communautés minières, les sociétés minières, la presse et la société civile.

Au Niger, les expériences se sont aussi focalisées sur un plaidoyer dynamique et complémentaire ayant permis une implication de la société civile dans le processus ITIE et dans la sensibilisation des populations pour ce qui concerne les impacts sociaux et environnementaux de l'exploitation des ressources minières.

## **2. Points clés sur les principaux résultats en termes de renforcement de la gouvernance**

Mauritanie :

- Plus grande traçabilité des revenus des hydrocarbures en Mauritanie
- Responsabilité partagée de la gestion des revenus des hydrocarbures
- Conformité au processus ITIE

Guinée :

- Transparence dans la gestion des revenus au niveau de la CRD
- Existence d'un climat social apaisé dans la CRD
- Des populations proactives dans la réalisation des actions communautaires

Sénégal :

- Début de mise en œuvre du Programme Social Minier
- Compensations remarquables sur des champs expropriés et aménagement de nouveaux espaces de cultures
- Mesures draconiennes de sécurité pour le transport de cyanure
- Exigence de l'étude d'impact environnemental et social avant la signature des conventions d'exploitations
- Accélération du processus d'approbation du décret d'application relatif aux fonds de péréquation destiné aux collectivités locales
- Elaboration et adoption de la Directive sur les principes directeurs et des politiques minières dans le secteur minier de la CEDEAO,

Niger :

- De plus en plus de transparence dans la gestion des revenus issus de l'exploitation minière
- Une prise de conscience par les populations des impacts sociaux et environnementaux de l'exploitation minière.
- L'opérationnalisation de l'ITIE

### **3. Points clés sur les facteurs (de succès ou d'échecs) qui expliquent les résultats obtenus**

Implication de la société civile, adhésion au processus ITIE

Mauritanie :

- Implication des membres de la société civile et des collectivités locales dans le processus ITIE au même titre que les sociétés pétrolières et l'administration

Guinée :

- La mise en place d'un comité de suivi composé de représentants des collectivités locales, de l'administration et des sociétés concessionnaires dans le processus de cession foncière et de dédommagement des propriétaires déguerpis
- Gestion concertée des revenus issus de l'exploitation minière

### **4. Points sur les limites de la législation**

- Différence des législations étatiques en matière de gestion des ressources naturelles.
- Nécessaire harmonisation des législations
- Clauses de confidentialité prévues dans le Code ne permettent pas une plus grande transparence
- Contradictions au niveau des législations, eaux et forêts et code des mines
- Non vulgarisation de la législation
- Législation non appliquée, exemple des études d'impact environnemental et social
- Absence de règles contraignantes au niveau international pour les compagnies exploitantes
- Législation inadaptée aux coutumes locales

### **5. Points sur les autres contraintes ou limites**

- Retombées sur les populations autochtones

- Concurrence entre pays en développement dans l'attraction des investisseurs
- Analphabétisme des populations
- Expertise limitée de la société civile, et des élus locaux
- Information pas souvent disponible
- L'absence de planification des fonds sociaux agrégé au plan régional, local, et national
- Absence d'articulation de l'exploitation des ressources à l'aménagement du territoire

#### **6. Points clés sur les aspects innovants qui méritent d'être partagés**

- Exemple de la CRD de Kintinian, qui dispose mensuellement des revenus issus de l'exploitation minière et pleine association des populations autochtones
- Publication des contrats de partage de la production mis en ligne en Mauritanie dans le domaine pétrolier.
- Publication des bulletins d'information, contrôle citoyen de l'action publique
- Animations Fada au Niger

#### **7. Autres points importants**

- Nécessité d'harmoniser les législations
- Prise en compte des spécificités des Etats dans la clé de répartition des fonds alloués aux collectivités locales
- Une plus grande implication des OSC et CL dans le suivi et le contrôle des mesures du plan de gestion élaboré
- Mener aussi la réflexion pour l'élaboration de contrats de partage de production dans le secteur minier
- Politique hardie de lutte contre la corruption
- Capitalisation d'expérience des pays maghrébins

### **3.2. Plénière de discussions sur les travaux des groupes**

Les échanges d'expériences sur les ressources minières, forestières et foncières ont été suivis d'une plénière qui a permis de faire une comparaison au point de vue des différentes législations, de l'implication de la société civile et des stratégies et mécanismes d'influence. Les discussions sur les législations ont essentiellement portées sur les conventions locales.

Même si aucune disposition législative n'exclut les conventions locales dans le secteur minier, il est de notoriété que cet outil de participation des populations à la gestion des ressources est plus usité dans le secteur forestier. A ce niveau le problème de l'effectivité des conventions locales se pose avec acuité du fait de l'absence de règles contraignantes. Ce qui remet une fois de plus sur la table la question de leur légalité. Par ailleurs, leur domaine d'application semble limité aux zones de terroir.

La plénière a invité les participants à mener une réflexion sur un transfert d'une partie des ressources minières et à capitaliser les expériences présentées pour une large diffusion. Il a été constaté une faible présence de la société civile dans le secteur forestier. Cette situation se justifie en partie par l'effort de prise en charge de la gouvernance de la part de l'Etat dans le secteur forestier en Afrique de l'Ouest et le problème de capacité et de spécialisation de la société civile. Deux situations contrastées ont été observées pour les ressources minières et forestières. Alors qu'en Afrique centrale la société civile est beaucoup plus active sur les questions forestières, et moins sur celles des ressources minières ; c'est tout le contraire en Afrique de l'Ouest. La clarification de la notion de société civile permettra à trouver une réponse à certains questionnements. Les stratégies d'influence sont essentiellement basées sur le sentiment d'injustice dans l'accès équitable à la ressource. La prise en compte de la dimension culturelle de la terre transparait dans toutes les stratégies d'influence.

Cependant force est de constater le caractère spectaculaire des actions de la société civile dans le secteur minier.

## **IX. Identification des axes pour une stratégie régionale de partage et de plaidoyer**

L'identification des mécanismes de partage et de plaidoyer a été faite sous forme de carrousel. Il s'agissait pour les participants de réfléchir sur trois questions : Quel système d'information ? Quel mode de facilitation ? Comment influencer les décideurs.

### **4.1. Analyse des besoins en information selon les acteurs**

Six acteurs ont été identifiés. Il s'agit de :

- l'Etat
- les organisations de la société civile
- les communautés (populations locales)
- les collectivités locales
- les privés
- le parlement



Le tableau ci-dessous contient les résultats des travaux.

Acteurs	Besoins en information
<i>Etat</i> <i>Communautés régionales ou sous-régionales</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'état des ressources</li> <li>- les parties prenantes</li> <li>- les préoccupations des autres acteurs</li> <li>- les modes d'exploitation en vigueur</li> <li>- valeur économique des ressources</li> <li>- Banques de données</li> </ul>
<i>OSC</i> <i>Parlement</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- statistiques et autres informations générales</li> <li>- législation (régimes juridiques et fiscaux, code des investissements)</li> <li>- revenus et clé de répartition (traçabilité)</li> <li>- niveau d'ancrage des autres acteurs</li> <li>- impacts socio-économiques et environnementaux</li> <li>- modes de conventionnement</li> <li>- facilité VDT</li> <li>- VCM</li> </ul>
<i>Communautés (populations locales)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- impacts socio-économiques et environnementaux</li> <li>- mettre les communautés au même niveau d'information sur les engagements de l'Etat</li> <li>- informations sur les antécédents des opérateurs et sur les changements climatiques</li> <li>- mode de gestion des ressources</li> <li>- processus d'exploitation</li> <li>- vulgarisation des conventions minières</li> <li>- risques potentiels et sensibilisation</li> <li>- retombées socio-économiques</li> </ul>
<i>Collectivités locales</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- information sur l'ensemble des engagements de l'Etat et des compagnies</li> <li>- délimitation des communes et communautés rurales (éviter des chevauchements de politiques de développement et d'aménagement)</li> <li>- connaissance des textes sur la décentralisation et les lois foncières (problèmes récurrents)</li> <li>- retombées économiques et environnementaux</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CVM</li> <li>- Banques de données</li> <li>- <i>best practices</i></li> </ul>
<i>Privés</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Régime juridique et fiscal</li> <li>- plans locaux de développement</li> <li>- spécificités locales (comportements socioculturels...)</li> <li>- cadastre minier</li> <li>- sécurité</li> <li>- connaissance des parties prenantes</li> <li>- infrastructures existantes</li> <li>- VCM</li> <li>- niveau de compétence à l'échelle décentralisée</li> </ul>

#### **4.2. Approche, méthodes et outils à développer ou à diffuser**

Au terme du passage des différents participants les propositions de méthodes et d'outils suivantes ont été enregistrées :

- une grille d'évaluation à toutes les étapes (connaissance des contrats, des mécanismes d'élaboration des contrats, la mise en œuvre, le suivi et le contrôle)
- information, sensibilisation et communication sur les textes
- élaborer des supports de communication des documents juridiques (en langue locale et français facile)
- recueil des textes et leur mise à disposition au niveau communautaire
- faire le plaidoyer au niveau des décideurs pour la prise en compte des vides juridiques et actualiser les textes
- identifier les bonnes pratiques et les légiférer si nécessaire
- organiser des journées portes ouvertes, des foras, des tables rondes et autres manifestations pour actualiser les textes de loi
- utiliser les boîtes à images, les radios communautaires, les communicateurs traditionnels et artistes
- mettre en place un système d'information sur les ressources au niveau national, régional et local (base de données sur les ressources)
- faire une enquête pour identifier les besoins des communautés (exploiter les outils existants pour arriver à des maquettes de collecte d'informations)

- élaborer des outils de vulgarisation selon les catégories d'acteurs
- mettre en place des cadres de concertation (locale, régionale et nationale) pour échanger sur l'état des ressources et la gestion à tous les niveaux
- mise en réseau des différents acteurs
- renforcement des capacités des acteurs en analyse et suivi budgétaire (suivi simplifié des fonds générés par les ressources et intégration des politiques de planification)
- élaborer des modules de formation à distance
- généraliser l'alphabétisation pour faciliter la dissémination des textes en langues locales
- organiser des discussions autour des espaces informels au niveau communautaire
- faire des propositions concrètes pour combler les vides juridiques (proposition de la société civile et autres personnes ressources)
- créer des relais d'information à partir des élèves, étudiants, imams, prêtres et groupements féminins
- utiliser les audits sociaux, les contrats plans et les journées d'action
- identifier des programmes sous régionaux de formation sur des thématiques liées aux ressources naturelles
- faire un plaidoyer au niveau de l'Etat pour appuyer les collectivités en personnel qualifié sur la gestion des ressources naturelles
- faire des signatures de pétitions
- former les communautés sur la maîtrise de leur devoir
- organiser des caravanes de sensibilisation dans les zones minières.

#### **4.3. Stratégies pour influencer les décideurs, le secteur privé ...**

- Le réseau doit d'abord œuvrer à renforcer les organisations de la société civile, notamment par :
  - o des alliances à développer ou renforcer entre OSC existantes avec les communautés concernées par les ressources naturelles
  - o construire sur la légitimité avec les concernés en identifiant les leaders et relais
  - o construire sur la spécialisation des argumentaires dans les différents domaines
- Assurer une fonction d'information et de décision
- renforcer les capacités des populations, collectivités et acteurs concernés

- rendre accessible le contenu et les incidences des textes
- construire un acteur collectif local : collectivité-population (les collectivités sont plus tournées vers l'Etat que vers les populations)
- privilégier la négociation, la médiation dans la gestion des contentieux
- intégrer les communautés dans le dispositif ITIE au niveau national
- positionner la société civile au niveau intermédiaire (communautés et niveau national)
- avoir des partenariats avec les ONG du nord, partenaires au développement et bailleurs de fonds
- intégrer les différents niveaux dans la stratégie d'influence des politiques (local, OSC, national, sous régional, international)
- développer des campagnes de lobbying
- développer des initiatives d'inscription des pays à ITIE
  - o information de l'Etat et du secteur privé
  - o impliquer les représentations de l'Etat et du secteur privé
  - o susciter une demande au niveau des populations
- promouvoir des OSC spécialisées en foncier au niveau sous régional
- prise en charge des questions de ressources naturelles par les partis politiques et les médiateurs sociaux
- construire des coalitions internationales
- renforcer les capacités des relais et réseau de communicateurs
- savoir travailler avec les relais locaux et les partis politiques sur la base de stratégie
- organiser des débats publics ouverts (sur la base des résultats d'investigation)
- organiser des concours qualité pourcentage pratiques de gouvernance des ressources naturelles
  - o définir des critères
  - o organiser et publier de façon transparente les scores

## **X. Stratégie de réseautage**

Les participants se sont d'abord interrogés sur le pourquoi du réseautage. A cette question les réponses suivantes ont été données. Le réseautage permet :

- une mise en commun des expériences
- une mise en synergie des compétences spécifiques
- une mise en place des groupes d'apprentissage.

Le lancement à partir du Sénégal du réseau ANSA Afrique Francophone :

- désignation des points focaux/pays
- élaboration des outils de réseautage en conformité avec la vision ANSA-Afrique (spécificités/pays Afrique Francophone)
- le réseau reste ouvert
- création de links avec d'autres grands groupes (ONG, secteur privé, élus, organisations régionales et sous régionales ...)
- identification des experts pays
  - o typologie :
    - communautés locales
    - OSC
    - experts indépendants
    - personnes ressources

La stratégie de communication

- Bulletins pays
- bulletins sous régionaux
- films
- rapports pays
- site web

Suivi des résultats :

- points focaux
- mini-réseau pays sectoriel
  - o forestières, foncières
  - o mines
  - o coalition

### **Clôture**

Le directeur d'IED Afrique a remercié les participants pour la qualité du travail et l'ambiance qui a régné au cours de ces trois jours d'atelier. Il a annoncé la tenue de la prochaine session de ANSA Africa qui portera sur le Contrôle citoyen de l'Action Publique (CCAP) et l'organisation de quatre séances de vidéoconférences sur les thèmes liés à la gouvernance des ressources minières, foncières et forestières.

## Annexe 1 : Agenda

*Mardi 1 Juin 2010*

Horaire	Activité	Processus	Résultat
08:30-09:30	Ouverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intervention ANSA</li> <li>▪ Intervention IED Afrique</li> <li>▪ Ouverture par l'autorité officielle</li> <li>▪ Suspension de séance de 5 mn</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'atelier est officiellement ouvert</li> </ul>
09:30-09 :45	Présentation du Réseau ANSA-Africa et de son Programme Afrique Francophone	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ IDASA présente ANSA-Africa (powerpoint)</li> <li>▪ IED Afrique présente le programme Afrique francophone ( powerpoint)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les participants comprennent les objectifs, la stratégie et le programme d'activités pour l'Afrique francophone du réseau ANSA</li> </ul>
09:45-10 :30	Communication introductive (Pr Ibrahima Ly, Université Ceikh Anta Diop)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation en plénière</li> <li>▪ Un président et un rapporteur de séance sont nommés</li> <li>▪ Les participants posent des questions d'éclaircissement après la présentation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le concept de gouvernance des RN est clarifié</li> <li>▪ Les enjeux de la gouvernance des RN sont identifiés</li> <li>▪ Les éléments de discussions sont proposés</li> </ul>
10:30-11 :00	PAUSE CAFE	PAUSE CAFE	
11:00-13 :00	Suite Communication Introductive	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation de deux études de cas</li> <li>▪ Organisation d'un panel d'experts pour réagir sur la communication introductive et les études de cas</li> <li>▪ Débats en plénière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'analyse de la transparence dans la gestion des ressources pétrolières en Mauritanie, et la gestion des ressources forestières en Guinée est faite</li> <li>▪ Un panel de 5 représentants de différents groupes d'acteurs donne un feedback sur la communication introductive et les études de cas</li> </ul>
13:00-14 :30	PAUSE DEJEUNER		
14:30-17 :30	Partage d'expériences  Avec pause de 15 min	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les participants sont répartis en 02 groupes</li> <li>▪ Dans chaque groupe 5 expériences seront présentées</li> <li>▪ Chaque présentation sera faite en 15 minutes</li> <li>▪ Une grille d'analyse sera proposée pour guider les discussions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Au moins 10 expériences seront présentées</li> <li>▪ Les facteurs de succès des expériences sont identifiés et comparés</li> </ul>

*Mercredi 2 Juin 2010*

Horaire	Activité	Processus	Résultat
08:30-10 :30	Suite des échanges d'expériences	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les participants poursuivent les travaux en groupes</li> <li>▪ Dans chaque groupe 5 expériences seront présentées</li> <li>▪ Chaque présentation sera faite en 15 minutes</li> <li>▪ Une grille d'analyse sera proposée pour guider les discussions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Au moins 10 expériences seront présentées</li> </ul>
10:30-11 :00	PAUSE CAFE		PAUSE CAFE
11:00-13 :00	Restitution des	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chaque groupe présente la synthèse des différentes études de cas à partir de la grille d'analyse remise</li> <li>▪ Discussion en plénière pour identifier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une synthèse des résultats des travaux de groupes est présentée</li> <li>▪ Les facteurs de succès des expériences sont identifiés</li> </ul>

	travaux de groupes	les principaux éléments/facteurs de succès pour une bonne gouvernance des ressources naturelles	
13:00-14 :30	PAUSE DEJEUNER		
14:30-17 :30	Analyse approfondie des facteurs de succès	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Choix de trois ressources : minières, forestières et foncier agricole</li> <li>▪ Organisation d'un carrousel (groupes tournants) pour analyser les facteurs de succès des expériences présentées ainsi que les limites des législations en vigueur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une analyse approfondie des facteurs de succès et des limites de la législation et des politiques actuelles est faite</li> </ul>

### Jeudi 3 Juin 2010

Horaire	Activité	Processus	Résultat
08:30-10 :30	Identification des axes pour une stratégie régionale de partage et de plaidoyer	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation d'un marché des savoirs et des capacités (faire se rencontrer ceux ont des outils, approches avec ceux qui ont en besoin)</li> <li>▪ Un recensement des outils et des expériences systématisés est fait</li> <li>▪ Des mini-ateliers sont organisés pour systématiser les demandes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification des besoins en information et capacité</li> <li>▪ Identification des sources de renforcement de capacité</li> </ul>
10 :30-11 :00	PAUSE CAFE		PAUSE CAFE
11 :00-13 :00	Identification des axes pour une stratégie régionale de partage et de plaidoyer	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Restitution des axes prioritaires</li> <li>▪ Plénière : Identification des mécanismes de partage : quel système d'information ? Quel mode de facilitation ? Comment influencer les décideurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Proposition d'une démarche de partage</li> <li>▪ Proposition d'une démarche de plaidoyer</li> </ul>
13 :00-14 :30	PAUSE DEJEUNER		
14 :30-16:30	Plan d'action indicatif	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plénière : proposer les axes pour un programme semestriel (Juin-Décembre )</li> <li>▪ Clôture</li> <li>▪ Retour des participants sénégalais</li> </ul>	

## Annexe 2 : Liste de présence

N°	Titre	Prénom et Nom	Institution –Fonction	Contacts (adresse postale, téléphone et e-mail)	Ville/Pays	Signature
1	Monsieur	Bala SANOU	Institut royal des tropiques	<a href="mailto:b.sanou@kit.nl">b.sanou@kit.nl</a>	Burkina Faso	
2	Monsieur	Doti Bruno SANOU	CAD	<a href="mailto:doti_brunos@hotmail.com">doti_brunos@hotmail.com</a> <a href="mailto:doti_brunos2000@yahoo.fr">doti_brunos2000@yahoo.fr</a>	Burkina Faso	
3	Monsieur	Malick TRAORE	CEAD	<a href="mailto:traceade@hotmail.com">traceade@hotmail.com</a>	Mali	
4	Monsieur	Parfait OUMBA	UCAC- APDHAC	<a href="mailto:parfaitoumba@yahoo.fr">parfaitoumba@yahoo.fr</a>	Cameroun	
5	Monsieur	Ghislain TCHAKOUNTE NOUDJA	Barreau Cameroun - Avocat	<a href="mailto:attchakounte2000@yahoo.fr">attchakounte2000@yahoo.fr</a> <a href="mailto:ghislaintchakounte@gmail.com">ghislaintchakounte@gmail.com</a>	Cameroun	
6	Monsieur	Abdoulaye Bella DIALLO	Consultant en Développement Local	<a href="mailto:abdoulayebelladiallo@yahoo.fr">abdoulayebelladiallo@yahoo.fr</a>	Guinée	
7	Madame	Marlyatou BAH	Consultante PNUD	<a href="mailto:bah_marlyatou@yahoo.fr">bah_marlyatou@yahoo.fr</a> <a href="mailto:marlyatou.bah@undp.org">marlyatou.bah@undp.org</a>	Guinée	
8	Monsieur	Salissou OUBANDOMA	GREN Niger	<a href="mailto:osalissou@yahoo.fr">osalissou@yahoo.fr</a> <a href="mailto:greninitiative@yahoo.fr">greninitiative@yahoo.fr</a>	<b>Niger</b>	
9	Monsieur	Nata TRAORE	SNV Niger	<a href="mailto:ntraore@snnworld.org">ntraore@snnworld.org</a>	<b>Niger</b>	
10	Monsieur	Papa Amadou BA	Comité National ITIE	<a href="mailto:bpapaamadou@yahoo.fr">bpapaamadou@yahoo.fr</a>	<b>Mauritanie</b>	
11	Madame	Saholy RABELISOA RAMBININTSAOTRA	Université Madagascar	<a href="mailto:rabelisoarojo@yahoo.fr">rabelisoarojo@yahoo.fr</a>	<b>Madagascar</b>	
12	Monsieur	Serge NZEZA MAKETA	Conseil d'Appui au Développement communautaire- CADEC	<a href="mailto:sergenzeza@hotmail.com">sergenzeza@hotmail.com</a>	<b>République Démocratique Congo</b> du	



13	Monsieur	Abdou SIDI	ROTAB Niger	<a href="mailto:abdoulaye_z@yahoo.fr">abdoulaye_z@yahoo.fr</a>	<b>Niger</b>	
14	Madame	Martine ROBERTS	ANSA africa	<a href="mailto:mroberts@idasa.org.za">mroberts@idasa.org.za</a>	<b>Afrique du Sud</b>	
15	Monsieur	Moumouni OUEDRAOGO	Directeur du Foncier Burkina	<a href="mailto:mudeori@yahoo.fr">mudeori@yahoo.fr</a>	<b>Burkina</b>	
16	Monsieur	Amadou L.DIAGNE	Ministère de l'Environnement Conseiller technique du ministre		Dakar	
17	Monsieur	Papa Thiémoko SISSOKHO	ONG La Lumière	<a href="mailto:papathiemokho@yahoo.fr">papathiemokho@yahoo.fr</a>	Kédougou	
18	Monsieur	Maroufou TOURE	Conseil Régional de Kédougou	<a href="mailto:cissokhomamadou2010@hotmail.fr">cissokhomamadou2010@hotmail.fr</a>	Kédougou	
19	Monsieur	Babacar DIOUF	Direction des Mines	<a href="mailto:babjuf@yahoo.fr">babjuf@yahoo.fr</a>	Dakar	
20	Commandant	Amsatou NIANG	Direction des Eaux et Forêts	<a href="mailto:aniang0@gmail.com">aniang0@gmail.com</a> <a href="mailto:defccs@sentoo.sn">defccs@sentoo.sn</a>	Dakar	
21	Madame	Fatou MBAYE	Action Aid	<a href="mailto:fatou.mbaye@actionaid.org">fatou.mbaye@actionaid.org</a>	Dakar	
22	Monsieur	Moctar BA	Réseau RSE	<a href="mailto:rsesenegal@gmail.com">rsesenegal@gmail.com</a>	Dakar	
23	Madame	Guilaine Thébault DIAGNE	Institut Africain de Gouvernance	<a href="mailto:guilaine.thebault.diagne@iag-agi.org">guilaine.thebault.diagne@iag-agi.org</a>	Dakar	
24	Monsieur	El Hadji Malick DEMBELE	Tribunal Régional - Juriste	<a href="mailto:elzoo14@yahoo.fr">elzoo14@yahoo.fr</a>		
25	Monsieur	Alioune DIALLO	Chargé de Programmes Ambassade Pays Bas	<a href="mailto:alioune.diallo@minduza.nl">alioune.diallo@minduza.nl</a>	Dakar	
26	Monsieur	Mamadou LO	CAEL - Chargé de la formation	<a href="mailto:papilofr@yahoo.fr">papilofr@yahoo.fr</a> <a href="mailto:caelmel@yahoo.fr">caelmel@yahoo.fr</a>	Dakar	
27	Monsieur	Sémou NDIAYE	Forum Civil	<a href="mailto:ndiayesemou@gmail.com">ndiayesemou@gmail.com</a>	Dakar	

28	Monsieur	Alphonse TINE	RENAPOP	<a href="mailto:renapop2004@yahoo.fr">renapop2004@yahoo.fr</a>	Thiès	
29	Monsieur	Mandiaye THIOMBANE	GREP	<a href="mailto:mthiombane@gmail.com">mthiombane@gmail.com</a>	Dakar	
30	Monsieur	Babacar Bachir SANE	ACED	<a href="mailto:layethiamsn@yahoo.fr">layethiamsn@yahoo.fr</a>	Dakar	
31	Monsieur	Yaya DIA	SENAT	<a href="mailto:diayaya81@yahoo.fr">diayaya81@yahoo.fr</a>	Dakar	
32	Monsieur	Malamine SAVANE	Consultant	<a href="mailto:lamine sav@yahoo.fr">lamine sav@yahoo.fr</a>	Dakar	
33	Monsieur	Babacar SY	SAPCO	<a href="mailto:bsy@sapco.sn">bsy@sapco.sn</a> <a href="mailto:sapco@orange.sn">sapco@orange.sn</a>		
34	Monsieur	Latyr Diouf	ENEA	<a href="mailto:latyrdiouffr@yahoo.fr">latyrdiouffr@yahoo.fr</a>	Dakar	
35	Monsieur	Chérif SOW	Oxfam America	<a href="mailto:sowcherife@yahoo.fr">sowcherife@yahoo.fr</a>	Dakar	
36	Monsieur	Ibrahima Ly	Professeur UCAD	<a href="mailto:ibrally2005@yahoo.fr">ibrally2005@yahoo.fr</a>	Dakar	
37	Monsieur	Moussa Mbaye Guèye	GM Stratégies	<a href="mailto:moussamgueye@hotmail.com">moussamgueye@hotmail.com</a>	Dakar	
38	Monsieur	Manel FALL	Interprète	<a href="mailto:mfall@gmail.com">mfall@gmail.com</a>	Dakar	
39	Monsieur	Bara GUEYE	IED AFRIQUE	<a href="mailto:baragueye@orange.sn">baragueye@orange.sn</a>	Dakar	
40	Madame	Awa Faly BA	IED AFRIQUE	<a href="mailto:awafba@orange.sn">awafba@orange.sn</a>	Dakar	
41	Monsieur	Amadou Mamadou DIAKO	IED AFRIQUE	<a href="mailto:madiako@iedafrique.org">madiako@iedafrique.org</a>	Dakar	
42	Madame	Touty GUEYE	IED AFRIQUE	<a href="mailto:touty.gueye@iedafrique.org">touty.gueye@iedafrique.org</a>	DAKAR	